

Semaine canadienne
de la sécurité en
milieu agricole – du
14 au 20 mars 2007

BULLETIN N° 9

LA FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'AGRICULTURE
1101-75, rue Albert, Ottawa, Ontario K1P 5E7
Téléphone: (613) 236-3633 Télécopieur: (613) 236-5749 farmsafety@cfafca.ca

Écrasements et autres blessures reliées au comportement du bétail

L'image placide des bovins et des chevaux est d'apparence trompeuse. Avec un poids plus de six fois supérieur à celui d'un homme moyen, ils peuvent broyer des os d'une simple ruade, d'un pas ou d'une charge. Selon une étude réalisée par le Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole, les animaux sont responsables de la plus grande partie (30 pour cent) des décès non reliés à des machines.

Cette étude révèle également des patrons importants au niveau des types d'incident impliquant des animaux. Par exemple, presque la moitié des blessures reliées aux chevaux (46,5 pour cent) sont subies par des femmes de 16 à 59 ans, principalement à l'occasion de chutes de cheval. Les hommes de 16 à 59 ans sont le plus souvent (68 pour cent) blessés par des vaches pendant la saison de mise à bas, de février à juin. Les hommes de 60 ans et plus sont plus fréquemment (57 pour cent) tués par des taureaux au mois d'août, au début de la saison de reproduction.

« Protégez vos membres » est le thème de la campagne canadienne de la sécurité en milieu agricole de cette année, qui porte principalement sur les points de pincement, les écrasements, les emmêlements et l'importance des dispositifs protecteurs. Cette campagne d'une durée d'un an sera lancée en même temps que la Semaine canadienne de la sécurité en milieu agricole (SCSMA), du 14 au 20 mars 2007, qui encouragera les agriculteurs de partout au Canada à inspecter et réparer tous les protecteurs et les boucliers de leurs machines. La campagne SCSMA est présentée par la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) et l'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA), en partenariat avec Financement agricole Canada (FAC) et Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC).

« En apprenant à connaître les modèles de comportement du bétail et en respectant certaines règles de sécurité, les agriculteurs et les éleveurs canadiens peuvent énormément réduire les risques de blessures ou de pertes de vies causées par le bétail », explique Marcel Hacault, directeur général de l'ACSA.

La plupart des gros animaux de la ferme, comme les bovins et les chevaux, possèdent un instinct de troupeau très développé. Dans leur milieu naturel, les chevaux et les bovins se sentent confortables et en sécurité au sein d'un troupeau. Il est important de comprendre cet instinct du troupeau pour réaliser le stress qu'éprouvent ces animaux lorsqu'ils sont séparés de leur troupeau pour des raisons telles que la santé du groupe, des soins vétérinaires ou le transport.

Des études révèlent que le facteur qui contribue le plus à ces blessures est de travailler dans ou autour d'installations mal construites et conçues de façon inadéquate, comme des chutes et des barrières, où les préposés reçoivent des ruades multiples, surtout au bas du corps. Les secondes blessures les plus courantes sont les lacérations, surtout aux mains, subies en effectuant des chirurgies mineures facultatives telles que la castration et l'écornage.

Le troisième type de blessures le plus fréquent se produit au cours de l'embarquement et du débarquement des bovins et des chevaux dans une chute à bétail. Ces incidents consistent souvent en blessures par écrasement, alors que le préposé se trouve dans la structure de la chute et subit une contusion ou une fracture des côtes. Le quatrième plus important facteur contributif de blessures implique l'utilisation de systèmes de retenue inadéquats, alors que les mains, les bras et les jambes s'entremêlent dans des cordes et des licous, ou encore en attachant des bovins et des chevaux à des clôtures et des rails qui ne conviennent pas à cet usage. Les blessures subies varient de contusions mineures à des fractures de bras et de doigts, et même à la perte d'un doigt. Les bovins sont responsables de la plupart des blessures; toutefois, lorsqu'un cheval est impliqué, les blessures sont graves.

Pour travailler de façon sécuritaire avec le bétail, le préposé doit absolument comprendre les caractéristiques de chaque animal. Voici quelques conseils destinés à promouvoir la sécurité des animaux et des préposés :

- Soyez patient et calme, tout en étant ferme, lorsque vous travaillez avec des animaux.
- Ménagez-vous toujours une issue de secours lorsque vous travaillez dans un endroit fermé.
- Soyez extrêmement prudent en vous occupant d'animaux mâles (taureaux, verrats, étalons). Vous devriez disposer d'installations spéciales pour ces animaux.
- Soyez très prudent lorsque vous êtes à proximité d'animaux nouveau-nés et de leurs mères. La plupart des animaux sont agressifs lorsqu'ils protègent leurs jeunes.
- Gardez les enfants loin des animaux, spécialement dans les endroits de traitement du bétail.
- Parlez ou sifflez doucement en approchant d'un animal, afin d'éviter de le surprendre.
- Gardez les aires de travail et de circulation propres et bien éclairées.
- Inspectez les équipements de retenue pour déceler des signes d'usure et de détérioration; réparez-les ou remplacez-les au besoin.
- En travaillant avec le bétail, portez des bottes de sécurité à coquille d'acier.
- Soyez spécialement prudent autour d'animaux blessés, malades ou étranges.
- Demeurez à côté ou en arrière d'un animal que l'on fait descendre d'un véhicule. N'attachez pas le câble de guidage à votre corps et ne l'enroulez-pas autour de votre main.
- Réglementez ou interdisez l'entrée dans les bâtiments d'élevage afin de réduire les risques de transmission de maladies.

La FCA, de même que l'ACSA, FAC et AAC désirent rappeler aux agriculteurs canadiens que « *Protégez vos membres!* », signifie que vous êtes responsable de votre propre sécurité – prenez donc le temps de travailler de façon sécuritaire. Vous en valez la peine!

- 30 -

Pour plus de renseignements, communiquez avec:

Theresa Whalen-Ruiter, coordonnatrice de la sécurité à la ferme de la FAC

Téléphone/télécopieur 613.731.7321 Courriel: farmsafety@cfafca.ca

Pour télécharger cet article, consultez les sites Web www.cfa-fca.ca ou www.casa-acsa.ca